 

La **VO Académie** en quelques lignes :

* Au moment de l’inscription dans l’établissement, tous nos élèves passent le **test** **arborescence v.o** pour définir leur mode de fonctionnement.

-  **Un contrat d’engagement** est signé chaque année entre la **VO Académie**, les parents et les élèves, sous réserve de l’acceptation du dossier de candidature.

-   Notre équipe d’enseignants s’appuie sur les contenus de l’éducation nationale en choisissant d’adapter les **supports pédagogiques** aux besoins de l’élève.

-    La **VO Académie** est un établissement à vocation **bilingue** français - anglais.

-       **Les classes** de la **VO Académie** seront composées de 16 élèves, avec un delta de 4 élèves supplémentaires possiblement intégrés sur l’ensemble du collège, et 4 supplémentaires dans les mêmes conditions pour le lycée.

-       Nos enseignants seront **polyvalents**. Ils seront en mesure de dispenser à minima 2 matières.

-      Nous faisons le choix que tout le travail des enseignants et des élèves se passe pendant **le temps scolaire**. Pas de devoir à la maison pour les élèves, pas de travail de préparation ni de correction en dehors de l’établissement pour les enseignants.

-  L’ensemble des programmes se présente sous forme de **projets interdisciplinaires.**

-      Les matières enseignées seront présentées et travaillées avec les élèves afin d’apporter **du sens** aux apprentissages.

-      La **VO Académie** met en œuvre les modalités pour permettre à chaque élève qui quitte l’établissement de valider le contenu de ses apprentissages correspondant au niveau attendu à l’école publique.

-       Pour le lycée, nous intégrons la réforme du baccalauréat 2022. Toutes **les options** disponibles par le CNED seront proposées à nos élèves pour qu’ils puissent avoir le choix de leur orientation.

-      Notre volonté est d’accompagner chaque élève et ce dès la 6ème dans son parcours pour **l’orientation** professionnelle. Pour cela nous mettrons en œuvre un partenariat privilégié avec la société civile visant la découverte du monde professionnel et de ses codes.

-     Le brevet des collèges et le bac seront passés en **candidat libre** par nos élèves. Une préparation adaptée leur sera proposée.

-   **Les matières** enseignées sont : le français, les mathématiques, les sciences, les langues, l’histoire/géographie, les arts plastiques, la musique et l’éducation physique et sportive, l’orientation professionnelle.

-  **Une restauration bistronomique** est proposée à l’ensemble de l’établissement.

La VO Académie fait le choix audacieux d’instaurer **une période d’intégration** de quinze jours à chaque début d’année scolaire.